



INFORMATIONS, RÈGLES ET CODE DE VIE 2020 DES CAMPS DE JOUR

	CAMP DE JOUR DU DOMAINE NATUREL DU LAC GALE	CAMP MULTISPORT ET PLEIN AIR
Heures d'opération du camp	9 h à 16 h	
Heures du service de garde	AM : 8 h à 9 h PM : 16 h à 17 h	
Lieu d'arrivée et départ	Domaine naturel du lac Gale (DNLG) OU Auberge Bromont, théâtre <i>Juste pour rire</i> . Le lieu vous sera confirmé le 26 juin.	Aréna de Bromont, porte F (dans le stationnement principal de l'aréna).
	Les parents ou tuteurs ne peuvent entrer sur le site du camp. L'enfant sera accueilli par un membre de l'équipe du camp de jour dès son arrivée. Des questions de santé seront posées au parent ou tuteur. Pour les enfants qui se présente seuls au camp, à pied ou à vélo, le parent ou tuteur doit obligatoirement remplir la feuille « Questions santé en lien avec COVID-19 - Camps 2020 » et ce, à chaque jour, et la remettre à son enfant. Cette feuille sera demandée à l'enfant à son arrivé. L'enfant sera raccompagné vers son parent ou tuteur lors de son départ.	
Retard le matin	À l'arrivée de votre enfant au camp de jour, veuillez contacter l'assistant-coordonnateur pour assurer l'accueil de votre enfant.	
Retard le matin lors de journée de sortie	Aucune sortie extérieure cette année.	Assurez-vous que votre enfant arrive à l'heure indiquée lors des journées de sorties, sans quoi il manquera la sortie et sera retourné à la maison puisque tout le personnel du camp accompagnera les jeunes lors des sorties. La Ville de Bromont se dégage de toute responsabilité des enfants

		qui arriveront après le départ pour la sortie. Le calendrier de la semaine vous sera envoyé quelques jours précédant le début de la semaine de camp.
Retard en fin de journée	<p>Après 16 h 15, des frais de service de garde ponctuels de 7 \$ sont exigés. Après 17 h, des frais de retard de 15 \$ par 15 minutes sont exigés. Paiement par carte de crédit seulement.</p>	
	<p>Si votre enfant doit quitter avant 16 h, vous devez aviser l'assistant-coordonnateur au moins 45 minutes avant pour que l'enfant puisse être prêt à votre arrivée au camp.</p>	
Absence	<p>Merci de texter ou d'envoyer un courriel à l'assistant-coordonnateur pour donner le nom de l'enfant et la durée de son absence.</p>	
Matériel	<p>Votre enfant devra arriver le lundi matin avec un sac à dos identifié à son nom. <u>Ce sac à dos devra rester au camp toute la semaine</u> (afin de limiter le risque de contamination). Il le ramènera à la maison seulement vendredi à la fin de journée. Il y a seulement la serviette, le maillot de bain et la boîte à lunch qui pourront être ramenés chaque jour.</p> <p>Matériel à apporter :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vêtements de sport 2. Deux trousse de vêtements de rechange 3. Chapeau ou casquette 4. 1 serviette (pour baignade et temps de dîner) 5. Sandales de plage 6. Veste de sauvetage, au besoin 7. Crème solaire et chasse-moustiques 8. Imperméable et bottes (jours de pluie) 9. Bouteille d'eau réutilisable identifiée au nom de l'enfant 10. Lunch froid et 2 collations (sans noix ni arachide) 11. Coffre à crayon complet (afin d'éviter le partage de matériel) : <ol style="list-style-type: none"> a. Avec des crayons de couleur (soit feutre ou bois, selon la préférence de l'enfant) b. Ciseau c. Colle en bâton d. Crayon à mine e. Efface f. Aiguiseur 12. Désinfectant ou savon à mains, si votre enfant désire avoir le sien <p>Les bijoux, les jeux électroniques et les jouets sont interdits. Lors de sortie : un courriel vous sera envoyé quelques jours avant la sortie avec des informations concernant le matériel requis.</p>	

Baignade	Un sauveteur certifié est en poste. Les enfants doivent se conformer aux règles de la plage et de piscine et aux consignes de sécurité du sauveteur.	Non applicable.
Intégration des enfants vivant avec des besoins particuliers	<p>Le parent dont l'enfant a un besoin particulier ou vit avec un handicap physique ou psychologique doit effectuer une demande afin de réserver les services d'un accompagnateur qui favorisera son intégration au camp. Ce programme s'adresse aux résidents de Bromont seulement.</p> <p>Inscription régulière préalable et formulaire d'évaluation des besoins à remplir et à remettre à loisirs@bromont.com une fois l'inscription complétée via bromont.com – loisirs, sports et plein air – camps de jour – camp de jour au Domaine naturel du lac Gale – programme d'accompagnement, avant le 1^{er} mai 2020. Une évaluation de la demande et une rencontre/discussion avec les parents auront lieu en vue de l'admission. Une confirmation sera donnée aux parents suite à l'acceptation de la demande.</p>	Non applicable.
Code de vie et conséquences	<p>Les règles sont réitérées à chaque début de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les autres et je ne dérange pas mon groupe. En tout temps, je suis fidèle aux consignes données par l'animateur • Je prends soin des locaux et du matériel mis à ma disposition • Dans mes conversations, je surveille mon langage • J'évite la violence verbale et la violence physique • Je laisse mes appareils électroniques ou tout objet dangereux à la maison <p>La dérogation au Code de vie entraîne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avis verbal par l'animateur 2. Avis verbal par la coordonnatrice, dont une exclusion à une activité et avis verbal aux parents 3. 2^e avis verbal par la coordonnatrice, dont une 2^e exclusion à une activité et avis écrits aux parents 4. Renvoi <p>La Ville de Bromont peut mettre fin au contrat de service avec l'enfant dont la conduite rend impossible sa fréquentation au camp compte tenu des obligations d'encadrement. La Ville se réserve le droit de passer d'un avis verbal au renvoi, selon la gravité de la situation.</p>	
COVID-19	<p>Les camps de jour de la Ville de Bromont respecteront les directives de la Santé publique soit ; respecter les consignes de distanciation physique, privilégier les activités extérieures, limiter les contacts physiques notamment en évitant le partage de matériel, et respecter les mesures d'hygiène.</p> <p>Voici quelques éléments importants :</p>	

<p>COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> • N'apportez pas votre enfant au camp de jour si, dans les 14 jours précédents sa participation il : <ul style="list-style-type: none"> - Présente des symptômes (fièvre, difficultés respiratoires, toux, perte soudaine de l'odorat ou goût, mal de gorge, mal de tête, douleur musculaire, fatigue intense, perte importante de l'appétit et diarrhée) - A été en contact avec une personne infectée ou en attente d'un résultat de la Covid-19 - À voyagé • Lavage des mains : <ul style="list-style-type: none"> - Lavage des mains avant de quitter la maison et au retour - Les enfants devront se laver les mains dès leur arrivée au camp, avant et après chaque période et transition ainsi qu'avant et après les repas et collations 	
<p>Programmation hebdomadaire</p>	<p>La programmation est élaborée selon une thématique estivale et plusieurs sous-thèmes : jeux, chants, activités aquatiques, activités sportives, excursions et ateliers créatifs. Dîner et jeux calmes entre 11 h 30 et 12 h 30.</p>	<p>Le camp multisport et plein air se déroule principalement au Campus Germain-Désourdy où plusieurs activités sportives et de plein airs seront proposés aux jeunes. Des activités au camp et des sorties seront au programme chaque semaine. En général, les sorties se feront à vélo ou à pied. Il est donc important que l'enfant arrive avec un vélo et un casque pour les journées concernées. L'horaire vous sera transmis d'avance pour savoir à quelle journée votre enfant aura besoin de son vélo et casque.</p>
<p>Politique de paiement</p>	<p>Ces modalités s'appliquent pour les paiements par carte de crédit, par chèque et comptant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions du 1^{er} au 30 avril : 3 versements à 1 mois d'intervalle • Inscriptions du 1^{er} mai au 26 juin : 2 versements égaux de 50% à 1 mois d'intervalle • Inscriptions du 27 juin au 10 août : 1 seul versement de 100% au moment de l'inscription <p>N.B. : Pour une facture de 170 \$ et moins, un seul versement est possible.</p> <p>N.B. Pour les mauvais payeurs connus, la Ville se réserve le droit de demander le paiement intégral et les arrérages en argent comptant ou par traite bancaire, en un seul versement, au moment de l'inscription. Cela officialisera l'inscription.</p>	
<p>Politique d'annulation et remboursement</p>	<p>NOTE IMPORTANTE - En date du 4 mai 2020, modification de la politique d'annulation / remboursement des camps de jour (résolution 2020-05-246)</p> <p>Jusqu'au 11 juin 2020 (au lieu du 31 mai 2020 avant la modification), sur réception d'une demande écrite d'annulation, les frais d'inscription seront remboursés après déduction d'un frais d'annulation de 25 \$ par enfant.</p> <p>À partir du 12 juin 2020 (au lieu du 1^{er} juin 2020 avant la modification), il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription. Cependant, du 12 juin 2020 (au lieu du 1^{er} juin 2020 avant la modification) jusqu'à cinq jours ouvrables avant le début des camps, un remboursement des frais d'inscriptions pourrait</p>	

Politique d'annulation et remboursement	<p>être possible seulement si le SLSCVC peut remplacer la ou les semaines annulées par une autre inscription. Des frais d'annulation de 25 \$ par enfant s'appliqueront.</p> <p>À partir de cinq jours ouvrables avant le début des camps, il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription.</p> <p>En tout temps, une modification de l'inscription (échange de semaines) est possible si la capacité d'accueil maximale n'est pas atteinte, et ce, sans frais supplémentaires.</p> <p>Exception : pour une raison de santé, les journées et les semaines non consommées seront remboursées sur présentation d'un billet médical. Des frais d'annulation de 25 \$ par enfant s'appliqueront.</p> <p>Les résidents de Bromont ont 30 jours en priorité pour s'inscrire aux camps de jour à partir de la date officielle de début des inscriptions. Une fois cette période d'inscription réservée en priorité aux résidents terminée, les inscriptions pour les non-résidents peuvent débiter.</p>
Communication avec l'animateur	<p>Il est possible de communiquer avec l'animateur de votre enfant du lundi au vendredi, du 29 juin au 14 août, entre 16 h 15 et 17 h.</p>
Communication avec la coordonnatrice des camps	<p>Pour des questions ou commentaires concernant le programme du camp de jour, contactez la coordonnatrice des camps de jour, Koralie Tourigny, au campdejourbromont@outlook.com, du 29 juin au 14 août, ou demander à l'assistant-coordonnateur de lui transmettre le message et elle communiquera avec vous dans les plus brefs délais.</p>
Coordonnées	<p>Koralie Tourigny (Korail), coordonnatrice des camps de jour : campdejourbromont@outlook.com Anthony Larose (Simba), assistant-coordonnateur au camp du Domaine naturel du lac Gale – Site Auberge Bromont : campdejourbromont@outlook.com ou 450 522-5981 Frédérique Dubuc (Bretzel), assistante-coordonnateur au camp du Domaine naturel du lac Gale – Site DNLG : campdejourbromont@outlook.com ou 450 522-4348 Marc-Antoine Dufour (Duffy), assistant-coordonnateur au camp multisport et plein air : campdejourbromont@outlook.com ou 450 405-2376 Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Bromont : loisirs@bromont.com, 450 534-4414</p>

